Archives parlementaires

Renvoi au comité d'instruction publique du discours prononcé par le président de la société populaire d'Amiens (Somme) à l'occasion de la fête de l'Être suprême, en annexe de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique du discours prononcé par le président de la société populaire d'Amiens (Somme) à l'occasion de la fête de l'Être suprême, en annexe de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 84-85;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25022_t1_0084_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

total des fonds restans dans les diverses caisses de la trésorerie nationale, 700.181.243 liv.; masse réelle des assignats en circulation, 5.760.110.144 liv. (1)

75

[*La Sté popul. d'Amiens au repr. Delecloy; Amiens, 29 prair. II*] (2).

« Frere et Ami,

Nous te remettons cy joint 2 exemplaires du discours que le président a prononcé du haut de la montagne le 20 prairial, jour de la fete a l'Etre Suprême, avec 2 couplets chantés par le président dans le temple consacré a la divinité, dans la seance du decadi ou le rapport sublime de Robespierre a été lu. S. et F. ».

BARBIER JENTY *(secrét.)*.

Renvoyé au comité d'instruction publique (3).

[*Discours prononcé par le présid. de la Sté popul., le 20 prair. II*].

Qu'aperçois-je du haut de cette Montagne! Quel spectacle enchanteur et sublime s'offre, dans cet instant, à mes regards surpris! Je puis m'exprimer à peine, tant mes sens sont vivement émus. Je vois flotter par-tout ces couleurs nationales, dont la vue réjouit l'homme libre, parce qu'elle est l'effroi des Tyrans. Les accens mille et mille fois répétés d'une joie pure et simple comme la nature, retentissent au loin dans les airs: l'écho les multiplie, et leur donne un charme nouveau. Le roulement des tambours, le son bruyant de l'airin, le font entendre par intervalles — Des chants harmonieux leur succèdent: ils frappent agréablement mon oreille attentive, et les accords d'une musique guerrière les accompagnent. La gaieté éclate dans tous les mouvemens: la sérénité brille sur tous les fronts: la fraternité est dans tous les cœurs: je la vois dans ces douces étreintes qui se renouvellent sans cesse: je la vois par ces embrassemens qui enlacent le frère avec le frère, dans l'épanchement naïf et vrai d'une ame affectueuse et sensible.

Pour qui brûle cet encens dont la fumée odoriférante s'élève jusqu'aux cieux, en légers nuages? A qui destinez-vous ces bouquets qui parent modestement votre sein, ces roses qui, dans vos mains, exhalent le plus suave des parfums, intéressantes mères de familles? Pour qui sont les fleurs que la beauté naissante a amoncelées dans des corbeilles, les fleurs que ces jeunes filles font voler au gré des vents, avec les graces de la candeur et de l'innocence, en élevant vers la voute céleste leurs regards ingénus? Pourquoi ce rassemblement immense de citoyens, de femmes, d'enfans, de vieillards? A qui dois-je ces émotions délicieuses, ces jouissances inexprimables qui pénètrent mon âme attendrie? Ah! je le sens aux transports qui m'animent, et que fit naître en moi cette réunion majestueuse et touchante d'amis, de frères, de républicains; c'est à DIEU, c'est au créateur du monde, c'est à la Nature, que le Peuple Français rend aujourd'hui un hommage universel.

Viens voir cette fête, ô athée contre-révolutionnaire, partisan insensé du matérialisme: et garde-toi bien de penser, dans ton délire persévérant, que la Nation, qui, sur tous les points de la République, adresse à Dieu ses vœux ardents, dans ce jour-auguste et solemnel, prétende apposer, par-là, une sanction nécessaire au Décret qui proclame que le Peuple Français reconnoît l'Etre Suprême et l'Immortalité de l'Ame. Non, non! Cette sanction sainte est innée dans le cœur de chaque individu. Elle est gravée, en caractères indélébiles, sur tous les objets dont l'homme est environné. Quel est le mortel incrédule qui oseroit élever un doute? Ne lui suffit-il pas d'admirer les merveilles de la Nature, de lever les yeux vers cet astre respendissant dont la lumière éclaire ce vaste univers, vers ce beau Soleil dont les rayons vivifians fertilisent la terre? Ne lui suffit-il pas de se demander à lui-même à qui il doit la construction physique de son être, et le principe inconnu qui lui donne la vie et le mouvement, pour rester intimement convaincu que Dieu existe?

Périsse le sophiste-effronté, dont les argumens impies tendent à propager une doctrine erronnée, éversive de toute morale et de toute justice! Périssent à jamais, périssent l'odieux systême de l'athéisme révoltant, qui vouloit anéantir toute idée de l'existence de la divinité, et présenter à l'homme de bien, au lieu de la consolante certitude que son ame est immortelle, l'affreuse perspective du néant; afin de nécessiter, par la corruption par l'immoralité, par les crimes, la destruction du Gouvernement Démocratique, qui n'a, pour base, que les vertus du Peuple!

Oui, l'Ame est immortelle. Malheur à celui qui en doute, ou qui le nie! Il n'est qu'un homme sans mœurs, abruti par ses vices: il n'est qu'un scélérat, écrasé du poids de ses forfaits; qui puisse avoir le néant pour espoir.

Ce n'est plus par des chants monotones ou inintelligibles; par des cérémonies superstitieuses; par des processions, fastueuses et symétriquement ordonnées, dans lesquelles le Prêtre, dominateur par caractère, et imposteur par état, avoit moins pour but d'honorer la Divinité qu'il avoit travestie à sa manière, que d'étaler le despotisme sacerdotal que son orgueil se plaisoit à exercer sur un peuple crédule et trompé; que l'Auteur de la Nature peut recevoir un culte digne de lui: c'est par un concours de citoyens, de tout âge et de tout sexe, qui célèbrent, dans leur langue naturelle, et avec l'expression de l'allégresse et de la reconnoissance, la puissance et la bonté du Dieu qui leur donna la vie: c'est par la réunion paisiblement tumultueuse, et, par cela même, plus fraternelle et plus touchante, d'hommes sensibles et bienfaisans, qui voient dans leur semblable un frère et un ami; qui se donnent réciproquement et avec cette franchise qui part du cœur, des témoignages d'estime, de concorde

(1) *Ann. R.F.*, n° 204; *Mess. Soir*, n° 672; *J. Lois*, n° 632.

(2) F^{17} $^{A}1010^{D}$, pl. 1, p. 3604. Discours imprimé à Amiens, par Caron-Berquier, impr. des Autorités constituées du départ[t] de la Somme.

(3) Mention marginale datée du 3 mess. et signée Bordas.

Persée creative commons BY: = $

et d'affection. qui s'excitent mutuellement à la pratique de toutes les vertus, au maintien de leurs droits imprescriptibles, à l'amour de la liberté et de l'Egalité, à la haine des Tyrans et de toute espèce de tyrannie.

Dans ces Fêtes universelles, le Créateur du monde voit tous ses enfans rassemblés, pour le reconnoître, et lui rendre hommage : dans ces fêtes, le feu du patriotisme circule, il électrise toutes les ames. Oui ! la Fête de l'Etre Suprême et de la Nature est la Fête de tous les hommes libres, de tous les hommes vertueux.

Faire aux autres tout le bien qu'on peut, et ne vouloir de mal à personne : avoir pour principe de ses actions, la bonne foi, la justice et la probité : être laborieux, frugal, sobre, économe : détester le vice et la bassesse l'égoïsme et l'ambition : soulager ses frères dans l'indigence, les consoler dans l'adversité : inculquer à ses enfants l'amour des choses honnêtes, le respect pour les mœurs et pour la décence : servir la chose publique, pour elle-même, sans égards individuels, et sans considération pour son intérêt privé : défendre l'innocence avec courage : dire la vérité avec énergie : résister à l'oppression avec opiniâtreté : obéir aux lois : aimer sa patrie avec enthousiasme : être, en un mot; probe, incorruptible, bon fils, bon époux, bon père et bon républicain; voilà la religion véritable. Le cœur de l'homme juste et vertueux est le sanctuaire de la Divinité.

Frémissez, Despotes sanguinaires : frémissez, vils satellites des Rois, automates enrégimentés, instruments serviles de leurs projets populicides. Frémissez vous tous, lâches ennemis de l'indépendance nationale. Vingt-cinq millions d'hommes libres prêtent, dans ce moment, entre les mains de l'Eternel, le serment inviolable de vous anéantir.

Puissent tous les peuples de l'univers se sentir appelés, par notre infatigable persévérance au milieu des orages de notre Révolution, au recouvrement de leurs droits, et à la conquête de leur liberté ! Qu'ils contemplent la République Française par-tout victorieuse et partout vengée ! Qu'ils voient le bonheur général émaner de la sagesse des institutions du Gouvernement Populaire et Démocratique, et qu'ils brisent leurs fers !

Puisse le Soleil, après avoir long-temps rougi d'éclairer l'opprobe des Nations esclaves, ne se lever désormais que sur des patriotes, des frères, des républicains, des hommes, enfin, unis par les liens sacrés de l'Egalité sociale.

Etre Suprême, Père de la Nature, Dieu de la liberté, baisse tes regards, un instant, sur la France régénérée ! Vois ses nombreux habitans, serrés, confondus dans les bras les uns des autres, remercier, avec la sensibilité la plus expressive, l'auteur de leur existence, qui leur a donné un cœur pour s'aimer ! vois-les contracter en ce grand jour, l'engagement de t'honorer par leurs vertus. Exauces les vœux ardents qu'ils forment pour le salut de la Patrie, et qu'ils te manifestent simultanément et avec des transports de joie, par les cris répétés de VIVE LA REPUBLIQUE !

Couplets chantés dans le Temple consacré à l'Etre Suprême

Air des Marseillois.

Dans ce temple où le fanatisme
Exhaloit son souffle empesté,
Chantons le Républicanisme,
la Raison et la Vérité. (bis)
Honorons l'Auteur de notre être :
C'est en chantant la Liberté,
L'Egalité, l'Humanité,
Que nous devons le reconnoître.
Amour des lois, des mœurs et de la probité;
Voilà (bis) l'encens qui plaît à la Divinité !

Imbus des erreurs mensongères
De l'Apostolique Fatras
le Peuple croyoit aux mystères;
Mais il ne les comprenoit pas.
Sur Dieu la vérité l'éclaire :
il sait que, pour le servir bien,
il faut qu'il soit bon citoyen,
Bon fils, bon époux et bon père.
Amour des lois, etc.

76

[*La C^me^ Mariette, v^ve^ Magnan à la Conv.; 29 prair. II*] (1).

Marie Jeanne Mariette, veuve de Jean Felix Magnan heritiere de Jean Jacques Nicolas Magnan son fils, demeurant à Dieppe.

Expose qu'elle se trouve forcée de reclamer contre un arrêté de la commission administrative du département du Finistère qui rejette la revendication qu'elle a faite d'une somme qui lui appartient et qui n'a jamais cessé d'être sa propriété pour la ranger dans cette classe des créanciers du condamné parmi les effets duquel cette somme s'est trouvée :

il lui suffira d'exposer l'objet de sa reclamation pour prouver que la commission administrative du département du Finistère s'est écarté des principes et déterminer la convention à ordonner en sa faveur la délivrance de la somme qu'elle revendique non comme créanciere mais comme propriétaire.

Jean Jacques Nicolas Magnan fils de l'exposante est mort à Brest à son retour des isles d'Amérique.

Il laissa dans sa succession une action de 3 000 liv. qu'il avait prise dans le corsaire *le sans-culotte de Brest*, capit^ne^ Laurens armateur, que l'exposante ne put liquider dans le voiage qu'elle fit à Brest pour recueillir cette succession, parce que la course n'était point encore finie.

Obligée de revenir dans le lieu de son domicile elle chargea le nommé Verneuil du recouvrement de cette action : à ce titre il toucha du dit Laurent armateur la somme de 18.667 liv. 14 s. pour la mise et la part revenant aud^t^. Magnan dans les prises faites par ce corsaire.

Ses occupations au service empêcherent l'envoi de cette somme : sur ces entrefaites il fut arreté et convaincu de conspiration contre la République. Il a subi la peine due à son crime et la confiscation de ses biens a été prononcée.

Lors de l'apposition des scellés il s'est trouvé une somme de 16.000 liv. en 10 planches d'assi-

(1) F^7^ 3052^2^, 177.